

**VILLE DE COGNAC (CHARENTE)****EXTRAIT**

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
séance du 30 avril 2013

Conseillers en	
exercice :	33
présents :	22
pouvoirs :	9
votants :	31
abstentions :	0
voix pour :	31
voix contre :	0

*Aujourd'hui mardi 30 avril 2013 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 24 avril 2013, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.*

**ETAIENT PRESENTS**

M. Michel GOURINCHAS – M. Jean-François HEROUARD - Mme Marianne REYNAUD – M. Serge LEBRETON – Mme Michelle LE FLOCH – Mme Françoise MANDEAU – M. Romuald CARRY – M. Claude GUINDET - Mme Brigitte BONNEAU - Mme Sylvie MAMET - Mme Maud POURQUIER - Mme Marie-Paule ANCELIN - Mme Adjoua KOUAME - Mme Marie-Laure CANO - M. Simon CLAVURIER - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Gilles LE MOINE – M. Jean-François VALEGEAS - Mme Emilie RICHAUD - M. Noël BELLIOU – M. Michel JAYAT - Mme Maryvonne LAURENT -

**ETAIENT EXCUSES**

M. Patrick SEDLACEK (donne pouvoir à M. Michel GOURINCHAS) - M. Gérard JOUANNET (donne pouvoir M. Jean-François VALEGEAS) – M. Bernard CHAMBAUDRY (donne pouvoir à M. Gilles LEMOINE) - Mme Nathalie LACROIX (donne pouvoir à Mme Françoise MANDEAU) – M. Jean-Marie MASSON (donne pouvoir à Mme Adjoua KOUAME) – M. Patrick BOMPOINT (donne pouvoir à M. Simon CLAVURIER) – M. Gérard DELIGNE (donne pouvoir à Mme Michelle LE FLOCH) - M. Jérôme MOUHOT (donne pouvoir à M. Michel JAYAT) – Mme Dominique HALLEY (donne pouvoir à Mme Maryvonne LAURENT) -

**ETAIENT ABSENTES**

Mme Dominique CHARMENSAT – Mme Jeanine PROVOST –

Mme Marianne REYNAUD est nommée secrétaire de séance.

**PERSONNEL VILLE**

2013.61

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Comme suite aux recrutements, aux avancements de grade et promotions internes, il y aurait lieu de modifier le tableau des effectifs avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2013 dans les conditions suivantes :

**CREATION DE POSTES – TITULAIRES****Filière administrative :**

2 postes d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe

1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

2013.61  
nomenclature : 4.1

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,  
**SE PRONONCE** favorablement sur la modification du tableau des effectifs décrite ci-  
dessus.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est  
exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du  
visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités  
Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS

2013 06 12  
10h 20 70